

Jeudi 4 mai 2017

La Ville de Dunkerque soucieuse de la sécurité du Docteur Goidin

La Ville de Dunkerque condamne l'agression de Monsieur Goidin devant son cabinet médical de la rue de l'Abbé-Choquet. Davy Lemaire, Adjoint de quartier de Dunkerque centre, a pris contact avec Monsieur Goidin. A la demande de Monsieur le Maire, les patrouilles de Police Municipale vont être renforcées en Basse-Ville afin de garantir la sécurité des habitants et d'apaiser les tensions.

En effet, la sécurité des Dunkerquois n'est pas négociable. C'est pourquoi, malgré les baisses de dotation de l'Etat et malgré le fait que ce soit à ce dernier d'assurer la sécurité des citoyens, la Ville de Dunkerque a choisi de jouer son rôle de complément en faisant du renforcement de la sécurité publique l'une de ses priorités.

En la matière, le cap est fixé, et ce jusqu'en 2020 :

- Doublement des effectifs de la police municipale
- Renforcement de la vidéo-protection, surtout en centre-ville et sur la digue. Achat de caméras mobiles pour optimiser la capacité d'adaptation du dispositif en fonction du besoin.
- Création programmée d'une brigade de nuit
- Travail sur l'organisation du service : renforcement des patrouilles en fonction des besoins (l'été sur la digue, plus de patrouilles en centre-ville aux heures de fermeture des commerces). Renforcement de l'îlotage et création de brigades spécifiques (déjections canines...). Enfin, réorganisation spatiale avec aménagements de nouveaux locaux.

Dans ce cadre défini, les policiers municipaux de la Ville de Dunkerque assurent leurs missions quotidiennes, complémentaires de celles de la Police nationale. Grâce à un effort partagé entre tous les acteurs de terrain en Basse-Ville, un important travail de prévention est effectué dans le quartier. La Police Municipale, qui y effectue des rondes régulières, y disposera d'ailleurs bientôt de nouveaux locaux, aménagés dans l'ancienne école Jean-Macé.

Contact presse

Aurélie Lemaire, attachée de presse
Direction de la Communication
Tél. 03 28 26 26 51

aurelie.lemaire@ville-dunkerque.fr

Ville de Dunkerque

